

Notre-Dame-de-Monts. La Vague, nouvelle association de longe côte

Une nouvelle association de longe côte vient de voir le jour à Notre-Dame-de-Monts, La Vague de Notre-Dame-de-Monts.

Ouest-France

Publié le 29/06/2024 à 07h30

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Challans

Chaque matin, recevez toute l'information de Challans et de ses environs avec Ouest-France

Votre e-mail OK



Nouvellement constituée, La Vague propose des séances de longe côte au départ du parking du Suroît. | OUEST-FRANCE.

De retour du [championnat de France de longe côte](#) avec des médailles, un nouveau groupe de passionnés vient de se constituer en association. La Vague de Notre-Dame-de-Monts, nom de cette nouvelle association, se compose « **de sept animateurs encadrants, dont deux entraîneurs diplômés de la fédération française de randonnées (FFR)** », indique Régine Duval, vice-présidente.

Le longe côte consiste à marcher dans le milieu aquatique avec une hauteur d'eau située entre le nombril et les aisselles. La Vague pratique sur une plage de sable à faible dévers, ne présentant aucun obstacle majeur, ni risque particulier. « **La Vague s'ouvre à tout public de longeurs, du débutant au compétiteur, dès douze ans** », ajoute Patrice Taurend, président.

Bien-être, loisirs ou sport

« **D'une heure à une heure et demie, des séances de bien-être, de loisirs mais aussi sportives et de compétition sont proposées** », complète Véronique Paireau, secrétaire adjointe. Rendez-vous est donné « **au parking du Suroît pour les séances organisées les lundis, mercredis, samedis et dimanches matin, ainsi que le mercredi soir** », souligne Valérie Pichon, trésorière.

Elles se déroulent par groupes de niveaux, pour que chacun y trouve son compte. « **Nous allons organiser un raid en longe côte, le 8 septembre, avec des distances de 3 000, 5 000 et 8 000 m, ouvert aux licenciés de la FFR** », conclut Régine Duval qui a été sélectionnée pour le port de la flamme olympique à La Roche-sur-Yon.

Patrice Taurend, président, est aidé dans sa tâche par Régine Duval, vice-présidente, Valérie Pichon, trésorière, Annie Taurend, trésorière adjointe, Nelly Carré, secrétaire, et Véronique Paireau, secrétaire adjointe.

Séances de 10 h à 11 h les lundis, mercredis, samedis et dimanches matin et le mercredi de 18 h à 19 h. Cotisation : 80 € par an, licence comprise. Contact : lavaguenddm@gmail.com